

INFOS COS JANVIER 2024

BONNE ANNÉE À TOUS!

ADHÉSIONS 2024



Il est temps de penser à votre adhésion au COS!

Les adhésions pour l'année 2024 se feront
du 2 janvier au 28 février 2024 inclus

Passée cette date, AUCUNE adhésion ne sera possible
(sauf pour les nouveaux arrivants)

Rappel: l'adhésion est volontaire, elle n'est pas reportée automatiquement d'une année sur l'autre.

N'oubliez pas d'apporter votre feuille d'imposition 2023 ainsi que votre dernier arrêté pour les non titulaires et éventuellement votre livret de famille.

Vous devrez nous remettre la fiche d'adhésion dûment complétée lors de votre inscription pour que celle-ci soit prise en compte. À télécharger sur le site internet du COS

COMMISSION VOYAGES

En 2025, le COS organise un voyage sur la côte Est Américain.

La commission est en train de travailler sur le programme qui comprendra les grandes capitales de la côte Est (Washington, Philadelphie, New-York, Boston,).

Le voyage se déroulera soit sur la période des vacances scolaires d'Avril soit sur la période des vacances scolaires de la Toussaint.

Plus d'information sur la prochaine info.

Prix estimé entre 3 000 € et 3 300 € /personne en chambre double – tarif en fonction du nombre d'inscrit

La participation du COS se fera suivant le quotient :

Quotient	de 0 à 970	971 à 1230	1231 à 1470	1471 à 1750	1751 à 2100	'+ de 2100
Participation du COS / Adulte	550,00€	510,00€	470,00€	430,00€	390,00€	350,00 €

Permanences du COS : **MARDI** de 9 h à 12h30 et de 13h à 17 h le **MERCREDI** de 9 h à 12 h - ø 04.76.56.53.88 – <u>cos@mairie-st-egreve.fr</u> p 1/2 Retrouvez nous sur : **www.cos-st-egreve.fr**



INFOS COS JANVIER 2024

BONNE ANNÉE À TOUS!

LOCATION 2024 🚵 – TOUTES SAISONS – FORMULE LIBERTÉ

RÉSERVATION PAR LE COS

- Une formule « Liberté » adaptée à vos besoins

Chacun choisit ses vacances, <u>via les prestataires ci-après.</u>, où il souhaite, quand il souhaite, autant de semaine qu'il souhaite et le type de locatif qu'il souhaite.

L'agent recherche et s'adresse au secrétariat du COS pour les modalités de réservation : période, camping, type de logement... Demander les codes COS au secrétariat pour connaître le tarif CE.

HOMAIR / TOHAPI OLYDEA ODALYS CAMPINGS.COM GOELIA

MISTERCAMP TOURISTRA VACANCES CAMPING PARADIS LES VILLAGES CLUBS DU SOLEIL APV CAMPING CAMPEOLE

VACANCES BLEUES MAEVA/PIERRE & VACANCES /ADAGIO / CENTER PARCS

VACANCES SCOLAIRES ÉTÉ (du 6 juillet – au 31 août)

Vous bénéficierez d'une participation du COS de 20% limitée à 200 €/semaines et 2 semaines maximum par famille.

PRE-INSCRIPTION JUSQU'AU 1er mars 2024 auprès du secrétariat du COS.

L'attribution de la participation se fera en fonction du règlement à point et dans la limite du budget. Confirmation par le COS au plus tard le 3 mars. Paiement en chèques ANCV possible avant le 1^{er} mai. Après le 3 mars, les demandes seront traitées dans la limite du budget.

HORS VACANCES D'ÉTÉ

De l'ouverture des campings jusqu'au 6 juillet 2024 et à partir du 31 août 2024 jusqu'à la fermeture des campings – tarif CE.

Partenariat avec l'amicale des Sapeurs pompiers de St Egrève pour la location

d'un appartement à Corrençon - 10 couchages - prix par semaine 150 € - toute l'année

d'un appartement au GRAU DU ROI

L'Amicale des Pompiers de Saint-Egrève est depuis peu propriétaire d'un appartement au Grau du Roi. Ce logement se situe dans la résidence "Les Floralies II" au Grau du roi, il est équipé en couchage pour 8 personnes et un parking est disponible en sous-sol.



Le tarif journalier de la location s'élève à 90 € (du 1er juillet au 31 août) et 60 € (du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre). Les locations à la semaine vont d'un dimanche 12h00 au dimanche suivant 12h00, elles sont prioritaires. Les locations restent possibles à la nuitée.

Rapprochez-vous du secrétariat du COS pour obtenir plus de renseignement ou sur le site internet www.cos-st-eqreve.fr.